



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS À LA XVII^e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL PONTIFICAL POUR LES LAÏCS**

Jeudi 30 octobre 1997

*Chers Frères dans l'Épiscopat,
Chers amis,*

1. Je suis heureux de vous accueillir, vous qui prenez part à la dix-septième Assemblée plénière du Conseil pontifical pour les Laïcs.

Je salue très spécialement les nouveaux membres et les nouveaux consultants du Conseil, réunis pour la première fois depuis le commencement de leur mandat quinquennal. C'est aussi la première Assemblée plénière que conduit votre Président, Mgr James Francis Stafford, avec Mgr Stanislaw Ryłko en qualité de Secrétaire. Je vous remercie tous pour votre précieuse collaboration; j'exprime aussi ma gratitude à ceux qui travaillent au service du Conseil à Rome. Et je tiens à dire ici que je me sens proche, par l'affection fraternelle et la prière, de M. le Cardinal Eduardo Pironio, qui a longtemps dirigé votre Dicastère avec compétence et dévouement.

Chers frères et sœurs, vous avez une responsabilité particulière: les nominations que vous avez reçues font de vous des collaborateurs du Successeur de Pierre, dans son ministère pastoral, pour servir la réalité vaste et diversifiée du laïcat catholique. Je vous suis reconnaissant d'avoir accepté cette charge avec une généreuse disponibilité. Vous avez été appelés à titre personnel; le Conseil compte donc sur votre expérience chrétienne, sur votre *sensus Ecclesiae*, sur votre aptitude à comprendre et à faire connaître la richesse de la vie chrétienne dans la diversité des peuples et des cultures, les expériences de pédagogie, de vie associative et d'entraide menées dans tous les milieux. Votre Assemblée est un temps fort d'écoute et de discernement des besoins et des attentes des fidèles laïcs, afin d'encourager leurs témoignages et leurs actions, et afin de mieux définir les tâches du Conseil qui est à leur service, à la lumière du Magistère doctrinal et pastoral de l'Église.

2. Trente ans ont passé depuis la fondation du Conseil par le Pape [Paul VI](#), répondant à un désir des Pères du [Concile Vatican II](#). J'en ai été naguère consultant et je puis témoigner à la fois de la continuité du travail accompli au cours de ces trois décennies et de son constant renouvellement; j'en rends grâce avec vous.

Le [Conseil pontifical pour les Laïcs](#) s'inspire d'enseignements essentiels du [Concile Vatican II](#) : l'Église a pris plus vivement conscience d'être mystère de communion et d'être de nature missionnaire; la dignité, la coresponsabilité et le rôle actif des laïcs ont été mieux reconnus et mis en valeur. Ces trente années nous donnent bien des motifs d'espérance: aujourd'hui, la maturité des fidèles laïcs se manifeste par leurs activités dans les communautés, les institutions et les services ecclésiaux les plus divers. Ils participent plus intensément à la vie liturgique et sacramentelle de l'Église, source et sommet de la vie chrétienne. Ils désirent une formation méthodique et complète. Compte tenu de la pluralité des charismes, des méthodes et des engagements, on voit s'épanouir une nouvelle génération d'associations de fidèles, qui produisent des fruits abondants de sainteté et d'apostolat, et qui donnent un élan nouveau à la communion et à la mission du peuple chrétien.

Les [Journées mondiales de la Jeunesse](#) – nous avons en mémoire [celle de Paris](#), toute récente et impressionnante – ont montré que les jeunes sont bien l'espérance de l'Église qui va entrer dans le troisième millénaire. Les jeunes expriment vigoureusement leur besoin de sens et d'idéal, leur désir d'une vie plus humaine et plus vraie: ce sont des sentiments enracinés dans le cœur des hommes et dans la culture des peuples, plus profonds et plus vivaces que le conformisme nihiliste qui semble envahir nombre d'esprits.

Ces dernières années, le processus d'affirmation de la vraie dignité de la femme a rencontré la sympathie active de l'Église, car le « génie féminin » enrichit toujours davantage la communauté chrétienne et la société. Par ailleurs, il faut admirer l'engagement de nombreux chrétiens dans les œuvres les plus variées pour l'entraide humaine et sociale, montrant la créativité constructive de la charité et se mettant au service du bien commun dans les institutions politiques, culturelles et économiques. L'exhortation apostolique [Christifideles Laici](#) a analysé ces signes d'espérance dans l'itinéraire post-conciliaire du laïcat catholique. Il vous revient maintenant de poursuivre dans cette voie. Toute l'Église compte sur un engagement encore plus actif des fidèles, à tous les avant-postes du monde.

3. Dans le cadre de la préparation au grand Jubilé, votre Assemblée a lieu au cours de l'année consacrée au Christ Jésus [1]. Le Jubilé invite à faire mémoire, dans l'action de grâce, de la présence du Verbe incarné: il s'agit de la mémoire vivante de sa Présence, ici et maintenant, aussi vraie et aussi nouvelle qu'il y a deux mille ans. Approfondir le mystère de l'Incarnation amène à insister cette année « sur la redécouverte du Baptême comme fondement de l'existence chrétienne » [2]. [À Paris, au cours de la veillée de la Journée mondiale de la Jeunesse](#), la célébration du baptême de dix jeunes a appelé vigoureusement des centaines de milliers de

jeunes rassemblés, mais aussi tous les chrétiens, à reprendre conscience du don qu'est leur baptême et des responsabilités qui en découlent.

Aujourd'hui, le défi majeur est celui d'une déchristianisation diffuse. Le Jubilé appelle donc à un sérieux engagement catéchétique et missionnaire. Il faut que tout homme puisse découvrir la présence du Christ et le regard d'amour du Seigneur sur chacun, qu'il entende à nouveau sa parole, « viens et suis-moi ». C'est pourquoi le monde attend un témoignage plus clair d'hommes et de femmes libres, rassemblés dans l'unité, qui montrent par leur manière de vivre que Jésus Christ apporte en toute gratuité une réponse qui comble leurs désirs de vérité, de bonheur et d'épanouissement humain. Il est donc essentiel pour les fidèles, comme le dit le thème de votre Assemblée, d'« être chrétiens au seuil du troisième millénaire », de vivre leur baptême, leur vocation et leur responsabilité chrétienne.

On voit malheureusement croître le nombre de ceux qui ne sont pas baptisés, même dans les régions de tradition chrétienne séculaire. En outre, beaucoup de baptisés se laissent entraîner à oublier ce qu'ils sont devenus par la grâce reçue, c'est-à-dire des « créatures nouvelles » [3] qui ont revêtu le Christ. Ces situations demandent plus que jamais d'être analysées attentivement. Il convient de raviver l'élan missionnaire par la proposition d'itinéraires d'initiation chrétienne pour les jeunes et les adultes nombreux qui demandent le baptême, et d'un renouvellement de la formation chrétienne pour ceux qui se sont éloignés de la foi reçue.

Il s'agit, en effet, de la question capitale de l'éducation à la foi et dans la foi, à une époque où la capacité de transmettre la foi dans la continuité de la tradition semble avoir perdu de sa vigueur. Je suis heureux du thème choisi par votre Conseil; je ne doute pas que vos réflexions et vos recommandations finales seront d'une grande utilité.

Votre Assemblée a aussi pour tâche de définir les programmes de travail du Dicastère pour les années à venir. Je sais que l'on prépare le Congrès mondial des mouvements et leurs pèlerinages à Rome; ce sont des initiatives de grande portée. Les deux événements que vous prévoyez pour le grand Jubilé auront également une particulière importance: le Congrès mondial de l'Apostolat des Laïcs, reprenant la tradition de rencontres périodiques commencée dès avant le [Concile Vatican II](#), et le Jubilé des Jeunes sur la route d'une Église jeune en marche.

Je vous remercie d'être venus ici aujourd'hui. Dans la prière, je confie au Seigneur, par l'intercession de Marie, Mère de l'Église, les travaux du [Conseil pontifical pour les Laïcs](#). Et à vous tous ici présents, à vos proches et à vos frères et sœurs des différentes Églises particulières, je donne de grand cœur la Bénédiction Apostolique.

[1] Cf. [Tertio millennio adveniente](#), nn. 40-43.

[2] *Ibid.*, n. 41.

[3] *Ga* 6, 15.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana